



Número de Révision: 002.1

Date de sortie: 05/17/2021

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article: M90016C 12C-CRTRG (0.650 LBS-0) **Numéro IDH:** 2709098

Type de produit/utilisation: Pâte d'étanchéité silicone

Restriction d'utilisation: Non identifié **Région:** Canada

Raison sociale:
 Henkel Canada Corporation
 Meadow pine Boulevard 2515
 Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
 Téléphone: +1 (905) 814-6511
 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center
 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711
 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC
 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887
 Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION: PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
 SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA FERTILITE OU AU FŒTUS.

CLASSE DE RISQUE

CATEGORIE DE RISQUE

SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières ou les émanations. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage: Garder sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Numéro IDH: 2709098

Nom du produit: M90016C 12C-CRTRG (0.650 LBS-0.

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	68611-44-9	>= 10 - <= 20
octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	>= 1 - <= 5
1,1,1,3,3,3-hexaméthylidisilazane	999-97-3	>= 1 - <= 5
triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3	>= 1 - <= 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Si il n'y a pas de respiration, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, l'oxygène doit être administré par du personnel qualifié. Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Essuyer avec une serviette en papier ou en étoffe. Rincer à l'eau courante et au savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. De formol. Vapeurs toxiques et irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Assurer une ventilation adéquate. Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas porter de verres de contact. Ne pas toucher les lentilles cornéennes tant que le scellant n'est pas complètement éliminé des mains. Les résidus peuvent se transférer sur les lentilles et causer une irritation oculaire. Bien laver avant manipulation. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Garder le récipient fermé.

Stockage:

Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Rien	0.8 mg/m ³ TWA 20 MPPCF TWA	Rien	Rien
octaméthylcyclotétrasiloxane	Rien	Rien	10 ppm TWA	Rien
1,1,1,3,3,3-hexaméthylidisilazane	Rien	Rien	50 ppm STEL 10 ppm TWA	Rien
triméthoxy(méthyl)silane	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

État physique:	solide
Couleur:	Incolore
Odeur:	D'amine
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	Non disponible
Inflam mable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflam mable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflam mabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible

Teneur VOC: 2.8 %; 33 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
Viscosité: Non disponible
Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses: Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. De formol.
Produits incompatibles: Des acides et des bases. Oxydants. Amines.
Réactivité: Non disponible
Conditions à éviter: Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire. Exposition à l'humidité.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:

Quand elles sont chauffées à des températures supérieures à 300° F (150° C) en présence d'air, les silicones peuvent former des vapeurs de formaldéhyde. Le formaldéhyde est un risque potentiel de cancer et un agent sensibilisateur cutané et respiratoire connu. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Des conditions de manipulation sécuritaire peuvent être maintenues en gardant les concentrations de vapeur de formaldéhyde en dessous des limites admissibles d'OSHA.

Contact avec la peau:

Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.

Contact avec les yeux:

Peut provoquer une irritation des yeux.

Ingestion:

Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Rien	Aucun organe cible
octaméthylcyclotétrasiloxane	Oral LD50 (Rat) = > 4,800 mg/kg Dermal LD50 (Rat) = > 2,000 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = > 4,640 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 36 mg/l	Irritant
1,1,1,3,3,3-hexaméthylidisilazane	Oral LD50 (Rat) = 847 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 1,100 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 850 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 8,700 mg/m3 Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 10.3 mg/l	Irritant
triméthoxy(méthyl)silane	Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = > 26000 ppm	Irritant, Allergène

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Non	Non	Non
octaméthylcyclotétrasiloxane	Non	Non	Non
1,1,1,3,3,3-hexaméthylidisilazane	Non	Non	Non
triméthoxy(méthyl)silane	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée:

Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (octamethylcyclotetrasiloxane)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3077
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(octamethylcyclotetrasiloxane)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3077
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: octamethylcyclotetrasiloxane

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriées ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 9

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 05/17/2021

DEMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.